

## ANNEXE 1 : Tarifs du service public de l'eau potable applicables sur le territoire SYDEO

au 1<sup>er</sup> janvier 2024

### 1) Eléments constitutifs du Prix de l'eau potable

- Pour la partie du territoire de SYDEO correspondante au périmètre EX SMOP 1 à savoir les communes d Alissas, Baix, Chomérac, Cruas Flaviac, Le Pouzin, Meysse, Rochemaure, Rochessauve, Rompon, Saint-Bauzile, Saint-Julien-en-Saint-Alban, Saint-Lager-Bressac, Saint-Symphorien-sous-Chomérac et Saint-Vincent-de-Barrès.

REDEVANCE VARIABLE Consommation en m <sup>3</sup>	Prix unitaire du m <sup>3</sup> en euros H.T
Consommation	1.8700
Vente temporaire d'eau	1.8700
Redevance Prélèvement (Agence de l'eau)	0.0613

REDEVANCE FIXE Diamètre du branchement en mm	Montant en euros H.T
10,12,15	80.0000
20	134.4700
25	168.5800
30	234.8400
40	320.4600
50	370.1600
60	425.0300
80	529.6600
100	634.2900

- Pour la partie du territoire de SYDEO correspondante au périmètre EX SMOP 2 à savoir les communes de Saint-Martin-Sur-Lavezon et Saint-Pierre-la-Roche.

REDEVANCE VARIABLE Consommation en m <sup>3</sup>	Prix unitaire du m <sup>3</sup> en euros H.T
Consommation	2.1200
Vente temporaire d'eau	2.1200
Redevance Prélèvement (Agence de l'eau)	0.0613

REDEVANCE FIXE Diamètre du branchement en mm	Montant en euros H.T
10,12,15	130.0000
20	130.0000
25	130.0000
30	130.0000
40	130.0000
50	130.0000
60	130.0000
80	130.0000
100	130.0000

- Pour la partie du territoire de SYDEO correspondante au périmètre EX CAPCA qui adhère initialement au Syndicat des Eaux du Bassin de Privas à savoir les communes de Coux, Creysseilles, Lyas, Privas, Saint-Priest, et Veyras.

REDEVANCE VARIABLE Consommation en m <sup>3</sup>	Prix unitaire du m <sup>3</sup> en euros H.T
De 0 à 1500	2.3000
Supérieure à 1500 jusqu'à 15 000	1.8100
Supérieure à 15 000	1.5800
Vente temporaire d'eau	2.7200
Redevance Prélèvement (Agence de l'eau)	0.0801

REDEVANCE FIXE Diamètre du branchement en mm	Montant en euros H.T
10,12,15	57.6000
20	91.6000
30	109.60000
40	150.6000
50	205.6000
60	286.6000
80	343.6000
100	411.6000

#### Tarification des compteurs communaux

REDEVANCE VARIABLE Consommation en m <sup>3</sup>	Prix unitaire du m <sup>3</sup> en euros H.T
De 0 à 15000	1.9500
Au-delà de 15 000	1.5800
Redevance Prélèvement (Agence de l'eau)	0.0801

- Pour la partie du territoire de SYDEO correspondante au périmètre EX CAPCA des communes de la vallée de L'Éyrieux.

Communes	REDEVANCE VARIABLE (en € HT)	REDEVANCE FIXE (en € HT)
Ajoux	2.0300	66.3500
Beauvène	1.7000	102,0300
Chalencon	1.6800	123,7900
Gluiras	voir détail ci-dessous	150,0000
Gourdon	1.8400	80,5700
Marcols les Eaux	voir détail ci-dessous	120,0000
Pourchères	1.8400	17,0600
Pranles	1.6500	52,1300
Saint Cierge la Serre	voir détail ci-dessous	47,6900
Saint Etienne de Serre	1.8400	91,0000
Saint Julien du Gua	1.6000	75,8300

GLUIRAS (semestre)	REDEVANCE VARIABLE (en € HT)
Part variable normale	
<i>Prix au m<sup>3</sup> 1ère tranche de 0 à 45 m<sup>3</sup></i>	1.3200
<i>Prix au m<sup>3</sup> 2ème tranche au-delà de 45 m<sup>3</sup></i>	2.3200
Part variable agriculteur et commerçant	
<i>Prix au m<sup>3</sup> 1ère tranche de 0 à 75 m<sup>3</sup></i>	1.3200
<i>Prix au m<sup>3</sup> 2ème tranche au-delà de 75m<sup>3</sup></i>	2.3200
Part variable éleveur	
<i>Prix au m<sup>3</sup> 1ère tranche de 0 à 105 m<sup>3</sup></i>	1.3200
<i>Prix au m<sup>3</sup> 2ème tranche au-delà de 105 m<sup>3</sup></i>	2.3200

MARCOLS LES EAUX	REDEVANCE VARIABLE (en € HT)
Prix au m <sup>3</sup> 1ère tranche de 0 à 6000 m <sup>3</sup>	2.2900
Prix au m <sup>3</sup> 2ème tranche au-delà de 6000 m <sup>3</sup>	2.7100

SAINT CIERGE LA SERRE	REDEVANCE VARIABLE (en € HT)
Prix au m <sup>3</sup> 1ère tranche de 0 à 100 m <sup>3</sup>	1.0800
Prix au m <sup>3</sup> 2ème tranche au-delà de 100 m <sup>3</sup>	1.2700

Pour l'ensemble des communes correspondant au périmètre EX CAPCA des communes de la vallée de L'Éyrieux s'applique la redevance prélèvement selon les modalités suivantes :

REDEVANCE VARIABLE Consommation en m <sup>3</sup>	Prix unitaire du m <sup>3</sup> en euros H.T
Redevance Prélèvement (Agence de l'eau)	0.0801

- Pour la commune du Teil suite à son intégration au sein de SYDEO :

REDEVANCE VARIABLE Consommation en m <sup>3</sup>	Prix unitaire du m <sup>3</sup> en euros H.T
Consommation	2.2600
Redevance Prélèvement (Agence de l'eau)	0.0470

REDEVANCE FIXE	Montant en euros H. T
Abonnement	29.04